

Le Likès

La Salle - Quimper

Frères des Écoles Chrésiennes

INSCRIPTION EN 5ÈME, 4ÈME ET 3ÈME

- Informations g n rales
- Propositions p dagogiques
- Tarifs



secretariat-college@likes.org



02 98 95 04 86

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'INSCRIPTION

La demande d'inscription, dûment complétée, est à faire pour le **13 mai 2024**, soit en ligne sur notre site internet - www.likes.org – soit en flashant le QR Code ou en complétant le dossier papier



L'admission se fait sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe de l'établissement d'origine. Les familles sont informées de la décision d'admission **par mail**.

Les élèves - garçons et filles - peuvent être : internes, externes, demi-pensionnaires .

LIVRES ET FOURNITURES

Les livres sont prêtés par l'établissement. Les fournitures scolaires restent à la charge des familles.

BOURSES DE COLLÈGE

Tout comme dans l'enseignement public, les élèves, sous certaines conditions de ressources, peuvent bénéficier de Bourses de Collège.

Vous recevrez les informations concernant les dossiers de demande de bourses début septembre.

SITUATION DES CLASSES

Les classes sont situées
au Collège Le Likès St-Yves :
19 rue Créac'h Allan
29196 Quimper Cédex



INTERNAT

L'internat accueille les élèves à partir du lundi matin avant les cours. Les internes rejoignent leurs familles le vendredi soir après les cours.

L'internat est assuré en chambre pour tous les élèves. Il fonctionne au lycée Le Likès – Place de la Tourbie.

CAISSE de SOLIDARITÉ

Une caisse de solidarité existe dans l'Etablissement.

D'autre part, des possibilités d'arrangement financier permettent d'alléger la contribution de certaines familles.

TEMPS SCOLAIRE

Un accueil le matin dès 07h40

6^{ème} :

08h10 - 11h50

13h30 - 16h20 ou 17h10

Pas de cours le mercredi matin

5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} :

08h10 - 11h50

13h30 - 16h20 ou 17h10

Mercredi matin : 08h10 - 11h50

ASSURANCES SCOLAIRES

Tous les élèves sont couverts par une assurance scolaire trajet et extra-scolaire, du jour de la rentrée au dernier jour des vacances d'été, en individuelle accident.

PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

L'élève passe en 5^{ème} Générale

S'il a suivi une seule langue vivante (Anglais) en 6^{ème}, il démarre une 2^{ème} langue vivante : Allemand, Chinois, Espagnol. Le démarrage de la LV2 se fait dorénavant en 5^{ème} (réforme du collège).

S'il a suivi deux langues vivantes en 6^{ème} : il poursuit ces enseignements en 5^{ème}

- Anglais + Chinois

S'il est inscrit en filière bilingue Breton : il poursuit cet enseignement en 5^{ème}

Il pourra aussi suivre un enseignement optionnel :

- Latin (1h)

L'élève passe en 4^{ème} Générale

L'élève poursuit l'apprentissage des langues vivantes choisies en 6^{ème} – 5^{ème} soit :

- Anglais + Allemand
- Anglais + Chinois
- Anglais + Espagnol
-

S'il est inscrit en filière bilingue Breton : il poursuit cet enseignement en 4^{ème}

Il pourra aussi suivre un enseignement optionnel facultatif :

- Latin (2h)

L'élève passe en 3^{ème} Générale

Il poursuit son enseignement de LV2 :

- Anglais + Allemand
- Anglais + Chinois
- Anglais + Espagnol

Il poursuit également son enseignement optionnel :

- Latin (2h) – Si étudié en 4^{ème}

Les spécificités du Collège

Une *section sportive spécialisée*, option basket (en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

Des activités dans le cadre de l'association sportive : athlétisme, badminton, basket, volley, hand-ball, danse, gymnastique, natation, tennis de table... (inscriptions en septembre).

Le midi, des activités extra-scolaires : tournois sportifs, chorale, ateliers de lecture, arts plastiques, pratique musicale, théâtre, danse, échecs, club solidarité, accès au C.D.I (inscriptions en septembre).

Des propositions en Pastorale : séances de culture religieuse, actions de solidarité, spectacles pour tous + séance hebdomadaire de catéchèse pour les volontaires.

TARIFS 2024/2025

COLLEGE

Nos tarifs couvrent les dépenses non prises en charge par l'Etat et les collectivités ainsi que les frais correspondants à la scolarité de votre enfant. Le régime est choisi pour l'année entière. La facture annuelle est établie fin septembre.

CONTRIBUTION DES FAMILLES

| | Montant par mois sur 10 mois |
|----------------------|------------------------------|
| Collège, Segpa, Ulis | 59.50 € |

DEMI-PENSION (A rajouter à la contribution des familles)

| | Montant par mois sur 10 mois |
|----------------------------------|------------------------------|
| Collège, Segpa, Ulis (4 repas) * | 87.50 € |

Repas occasionnel : 6.95 €

Compte tenu de l'aide du Conseil Départemental du Finistère, **le coût du déjeuner est plafonné à 2 € pour les collégiens boursiers** demi-pensionnaires et internes, après déduction des bourses.

PENSION (A rajouter à la contribution des familles)

| | Montant par mois sur 10 mois |
|--|------------------------------|
| Pension complète * 270 € d'arrhes à l'admission (1) | 362.00 € |

(1) Cette somme est une avance sur les frais d'internat qui viendra en déduction de la facture de régularisation d'avril.

*** Régularisation de 6 € par repas, remboursée aux familles en fonction de la date de fin de cours anticipée (selon les dates d'exams), pour les demi-pensionnaires et internes présents toute l'année scolaire.**

Pour les familles ayant plusieurs enfants au Likès, les réductions suivantes sont accordées pour la pension et demi-pension : réduction de 10 % pour le 2^{ème} enfant et réduction de 20 % à partir du 3^{ème} enfant.

En cas de départ de l'internat en cours d'année (désistement, changement de régime, exclusion) les arrhes versées ne sont pas remboursées.

Nous proposons deux modes de règlement : soit par prélèvement automatique mensuel (10 échéances du 5 octobre au 5 juillet), soit par chèque (montant annuel réglé en 3 échéances : 5 novembre, 5 février et 5 mai). *Documents remis à l'admission.*

Des contraintes financières ne doivent pas être un frein à l'inscription de votre enfant au Likès. N'hésitez pas à prendre contact avec le Directeur ou l'Econome, si nécessaire.